

Numéro du BEEFP 96-051e

Kingston (Ontario)

Redoute

Fort Henry

La redoute, le principal ouvrage de Fort Henry, a été construite entre 1832 et 1836 pour le maître général de l'artillerie. La construction de fortification en casemate à six côtés permettait d'observer et de défendre le glacis du côté nord-ouest du fort, de dominer les voies d'accès est à l'arsenal maritime ainsi qu'au port naval et commercial de Kingston, de commander l'entrée du canal Rideau ainsi que de défendre le fossé à sec de tous les côtés. Elle offrait en outre un espace à l'épreuve des bombes pour la caserne, pour le stockage et le déplacement de la poudre de même que pour l'exécution de différentes activités de soutien. La redoute est l'oeuvre de deux membres du Corps of Royal Engineers: le lieutenant-colonel Gustavas Nicolls, qui en a dessiné les plans, et le lieutenant-colonel Ross Wright, qui en a supervisé la construction.

À l'extérieur, l'ouvrage a fait l'objet de différentes modifications au fil des ans, notamment la dérivation de l'eau provenant des noues entre les dos d'âne des casemates dans des tuyaux verticaux en fonte installés à l'intérieur et le murage des gargouilles d'origine (1844 à 1846), le remplacement du canon SBML de 24 livres du coin nord-est par un canon à obus de 8 pouces installé sur une banquette ordinaire de pointage de tir (1845), le démontage de neuf canons de 24 livres (1859), le revêtement en planches de pin du flanc supérieur des parapets (1861 à 1864), le remplacement d'un canon à obus de 8 pouces par un canon Armstrong RBL de 7 pouces tirant des projectiles de 110 livres (1875), la démolition de la courtine ouest (1895), l'installation d'un revêtement composite sur le terre-plein et d'un nouveau revêtement sur le flanc supérieur des parapets (1914-1915), la reconstruction du pieux de revêtement des murs en talus sur une assise en béton, la reconstruction des murs de soutènement intérieurs des quartiers des officiers est et ouest, la reconstruction de la gorge de la courtine, la démolition des cheminées de brique du parapet principal et du parapet du côté ouest, l'enlèvement de la toiture temporaire des remparts, la mise en place d'une dalle en béton et l'application d'un enduit hydrofuge sur le terre-plein et l'installation ou la réinstallation de différents canons - bon nombre d'entre eux n'ayant pas de rapport direct avec la redoute (1936-1938).

En ce qui concerne les modifications intérieures, on a notamment renforcé les plafonds de briques en voûte des casemates de l'étage supérieur du côté de la façade principale au moyen de treillis métalliques soudés, on a appliqué un enduit de plâtre et on a aménagé un certain nombre de casemates en musée (1936-1938). Fort Henry appartient à un organisme fédéral, Parcs Canada, qui le loue à la Commission des parcs du Saint-Laurent, un organisme du gouvernement de l'Ontario. Le fort a été désigné lieu historique national en 1923. Consulter le rapport 96-051 du BEEFP.

Numéro du BEEFP 96-051e

Kingston (Ontario)

Redoute

Fort Henry

Raisons de la désignation

La redoute a été désignée «édifice classé» en raison de sa signification historique, de la qualité de sa conception architecturale et du rôle important qu'elle joue dans le milieu où elle se trouve.

L'ouvrage est étroitement lié à la défense du Canada colonial par les Britanniques entre la guerre de 1812 et 1870 ainsi qu'à l'établissement des Forces armées permanentes canadiennes.

La construction de la redoute, achevée en 1836, s'inscrivait dans un grand projet d'amélioration des moyens de défense de la ville de Kingston entre 1832 et 1848. Les emplois civils créés par le projet et le personnel supplémentaire requis pour être en garnison dans les ouvrages de défense ont relancé l'économie de la ville.

Vue du fossé à sec, la redoute impressionne par ses hauts murs d'escarpe en pierre calcaire de taille, légèrement talutés, percés de 302 meurtrières et surmontés d'un parapet de maçonnerie en pente. Les espaces intérieurs, et plus particulièrement les casemates des simples soldats, avec leurs murs en maçonnerie de moellons irréguliers et leurs voûtes de briques segmentées, se caractérisent par la simplicité de leur géométrie, leurs surfaces unies et l'impression de solidité qui s'en dégage.

Depuis sa construction, la redoute a su s'adapter de façon remarquable aux changements. Ainsi, les remparts ont été plusieurs fois réarmés. Les casemates ont servi tour à tour de casernes, de cellules pour des ressortissants de pays ennemis et des prisonniers de guerre et de musée militaire, avant d'être affectées à différents usages administratifs.

Une des réalisations techniques la plus remarquable de la redoute, attribuable à la fois à la prouesse des dessinateurs et à l'habileté des maçons, est la galerie ouverte en arcade située à l'arrière de la façade principale. Le côté frontal est constitué d'une série d'arcs de pierre elliptiques à cintres écartés, formés de voussoirs, prenant appui sur des piliers de pierre massifs. Le toit est formé d'une série de voûtes de pierre segmentées à cintres écartés reposant sur des panneaux allongés et séparés à chaque pilier par des voûtes transversales semi-circulaires. Le plancher de pierre repose sur des arcs de pierres borgnes surbaissés installés entre les murs mitoyens des casemates.

La redoute de Fort Henry compte parmi les ouvrages les plus remarquables du lieutenant-colonel Gustavas Nicolls.

Numéro du BEEFP 96-051e

Kingston (Ontario)

Redoute

Fort Henry

Le rapport entre la redoute et l'emplacement a assuré un haut degré d'intégrité de l'ouvrage au cours des ans. Au coeur des ouvrages de défense de Fort Henry, la redoute a une grande valeur aux yeux de nombreux visiteurs et de la collectivité locale.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la redoute tient à ses caractéristiques d'ouvrage militaire spécialisé : ouvrage clos avec moyens de défense latéraux du fossé du côté de la gorge seulement; artillerie installée en batterie à découvert pour assurer la défense du fort côté terre et côté eau; défense du fossé à sec assurée par des fusils; logement des officiers et des simples soldats dans des casernes installées dans des casemates. Les caractéristiques extérieures de ce genre d'ouvrage sont la structure à six côtés (six murs d'escarpe légèrement talutés formant la façade principale, les côtés et la courtine, et deux demi-bastions flanquant la gorge), les murs d'escarpe (parements en pierres calcaires de taille, coeur en pierres brutes et maçonnerie de remplissage en moellons d'appareil équarris, le tout surmonté d'un épais parapet en pierres de taille de parement) et les meurtrières de fusillade placées à intervalles réguliers dans les casemates et les galeries. Une autre particularité remarquable de la redoute est le traitement des murs de soutènement intérieurs donnant sur le terrain de parade (au coeur de la composition, une baie voûtée et une porte centrale encadrée de deux fenêtres; du côté frontal, des arcs superposés, dont la rangée supérieure apparente forme une galerie ouverte en arcade; sur les côtés latéraux, des panneaux en retrait définissent chaque casemate et des renforcements rectangulaires servent de décoration). Ces particularités, que l'on observe plus généralement sur les murs des remparts en casemate, méritent d'être protégées.

La meilleure façon de protéger la valeur patrimoniale de l'extérieur de l'ouvrage serait de corriger un certain nombre de défauts liés à sa conception initiale : remédier au manque de lien approprié entre le mur d'escarpe, les casemates en voûte et les murs de soutènement intérieurs et trouver un moyen d'imperméabiliser la partie supérieure du parapet et du terre-plein. Il faudrait que ces travaux soient exécutés avec soin, de manière à ne pas porter atteinte aux qualités visuelles de l'ouvrage. On pourrait en outre protéger la valeur de la redoute en installant des canalisations d'évacuation permanentes pour les remparts, en rejointoyant régulièrement la maçonnerie en pierres de taille du mur d'escarpe, du parapet et du côté frontal des murs de soutènement intérieurs, en enlevant les objets d'acier rouillés non historiques encastrés dans les murs de pierre ainsi qu'en s'assurant que le puisard et les canalisations d'évacuation du terrain de parade ne sont jamais obstrués.

Les principales caractéristiques intérieures de ce genre d'ouvrage sont les toits en voûte à l'épreuve des bombes des casemates (voûtes en briques segmentées profilées à huit anneaux, un dos-d'âne à pignon de maçonnerie en pierres brutes recouvert de

Numéro du BEEFP 96-051e

Kingston (Ontario)

Redoute

Fort Henry

carreaux grossiers, une couche de bitume, des déchets de pierre et un revêtement de gravier et de gravois), le poêle des casemates des simples soldats (corps de chauffe en maçonnerie encastré dans le mur d'escarpe, porte de nettoyage en fonte, manchon d'emboîtement mural pour le tuyau, pierre de faîte et puits de cheminée en fonte saillant du parapet), le foyer ouvert des casemates des officiers (corps de chauffe de maçonnerie incliné dans le mur mitoyen, pierre de faîte et puits de cheminée en fonte saillant de parapet) et les escaliers intérieurs menant à l'étage supérieur et au terre-plein, aménagés dans les coins du côté frontal.

La meilleure façon de protéger la valeur patrimoniale de l'intérieur de l'ouvrage serait de surveiller l'efficacité de l'imperméabilisation des casemates, de vérifier l'état des solives qui soutiennent l'étage supérieur des casemates à deux étages logées dans les murs mitoyens de maçonnerie ainsi que de remplacer les fenêtres de bois et les parties de portes abîmées par des articles analogues.

Les travaux de restauration exécutés entre 1936 et 1938 ont mis en valeur le lieu historique entre la redoute, le terrain de parade et les différents éléments des constructions surajoutées (le fossé principal, les galeries de tir de revers, le mur en contrescarpe et les galeries de fusillade), mais l'ouvrage a souffert de l'intrusion plus récente des services modernes (transformateurs électriques, canalisations électriques installées en surface, détendeurs de gaz, colonnes de ventilation, etc.). Dans la mesure du possible, ces équipements devraient être enfouis ou cachés derrière des surfaces de l'ouvrage. L'entretien régulier des constructions surajoutées face à la redoute, le remplacement régulier des banquettes de pointage de tir en bois et des affûts de canons installés sur les remparts, le rétablissement de la pente d'origine et le revêtement du terrain de parade contribueraient à préserver le caractère militaire de l'ouvrage.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

1999.11.12

Traduction